



Le projet dit OSyS - *d'Orientation dans le Système de Santé (OSyS)* – porté par l'association Pharma Système Qualité (PHSQ), en partenariat avec les URPS Médecins Libéraux et Pharmaciens de Bretagne est entré dans sa dernière ligne droite en cette fin d'année 2022. Lancé en juillet 2021, il a pour objectif de renforcer les collaborations territoriales déjà existantes entre Médecin et Pharmacien au service du patient, et d'asseoir le rôle d'orientation du pharmacien dans le système de soins.

Il implique, sur le territoire régional de Bretagne, la participation de 50 officines retenues suite à un appel à manifestation d'intérêt, et de 13 situations de triages permettant une bonne orientation du patient. Il s'opère sans délégation de tâches des médecins aux pharmaciens mais a pour but de favoriser la prévention, d'améliorer la qualité et la pertinence des prises en charge et également de concourir à lutter contre les inégalités territoriales d'accès à l'offre de soins

Cette expérimentation a été particulièrement mise en lumière par l'actualité estivale et la réponse qu'elle semblait pouvoir apporter dans le cadre des mesures dites Braun, sur les tensions survenues à cette période en matière de prise en charge. Les instances nationales et régionales ont alors émis le souhait d'un élargissement rapide en phase 1 de cette expérimentation à d'autres régions voire à inclure d'autres professionnels dans cette dernière. Cette extension rapide avant la fin de l'expérimentation et son évaluation soulève de nombreuses questions au sein de la profession médicale.

L'URPS ML de Bretagne a quant à elle souligné la nécessité de poursuivre cette expérimentation selon son calendrier initial, afin de permettre une évaluation cohérente de celle-ci, et de garantir les conditions de son élargissement à d'autres territoires d'ores et déjà intéressés pour la déployer, et notamment Occitanie, Corse, Bourgogne Franche-Comté, Centre Val de Loire et Guyane, qui se sont exprimés via leurs URPS Médecins Libéraux.

La CN URPS Médecins Libéraux soutient pleinement cette demande, et souhaite ainsi que soit respecté le cadre et l'esprit de l'Article 51. Au regard de l'implication des URPS Médecins Libéraux dans ces dispositifs, il est essentiel qu'une analyse, notamment des raisons de la non-implication de certaines officines, comme des retours des médecins concernés, soit pleinement menée. La CN URPS Médecins Libéraux soutient la demande de l'URPS ML de Bretagne de la conduite d'une étude qualitative menée auprès des Médecins Libéraux et des Pharmaciens, ainsi que des Patients, comme prévues dans le cahier des charges.